

DEKRA inaugure à Chassieu son 7^{ème} centre de contrôle technique en région Lyonnaise

Un nouveau centre DEKRA dédié au contrôle technique Poids Lourd a ouvert ses portes le 3 novembre dernier au sein de la commune de Chassieu (69), en pleine métropole lyonnaise. Consacré aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, ce centre vient étoffer la présence de DEKRA en région Rhône-Alpes : le département du Rhône compte aujourd’hui 7 centres de contrôle technique contre 3 seulement en 2005.

Le chef de centre M. Jean-Philippe Escalier et son adjoint M. Julien Jolivet, tous deux contrôleurs techniques expérimentés, assureront l’accueil des clients et des véhicules au 2 rue Augustin Fresnel, 69680 Chassieu.

Le centre est ouvert du lundi au jeudi de 8H à 12H et de 14H à 17H30,
Et le vendredi de 8H à 12H et de 14H à 17H.

DEKRA invite les professionnels à prendre rendez-vous directement par téléphone au 04 72 90 16 09 ou en ligne sur son site www.dekra-pl.com.

**DEKRA, le plus grand réseau de centres de contrôle poids lourd en France**

Le réseau réalise chaque année plus de 410 000 contrôles poids lourd en France dans près de 160 centres accrédités COFRAC que l’enseigne compte à son actif et ce, dans toutes les régions de France. Un chiffre qui représente 36 % du marché du contrôle poids lourd. Proximité et services sont les maîtres mots du réseau. Aussi, dans une volonté de faciliter le contrôle et d’être au plus proche de ses clients, le réseau densifie son maillage territorial afin de limiter le temps de trajet et d’immobilisation des véhicules.



En toute confiance

Les services sont l'autre fer de lance de DEKRA, au rang desquels :

- **Le rappel d'échéance** de la validité des contrôles des véhicules.
- **Le statut de client en compte** permettant de bénéficier d'avantages tels que la facturation centralisée et la création d'un numéro d'identification valable dans l'ensemble des centres DEKRA en France.
- **Un service client dédié** au 08 92 70 14 15 (0,35 €/min) pour accompagner ses clients tout au long du process.

Le Point Conseil, une solution pour les professionnels

Le Point Conseil DEKRA est un service qui s'adresse aux professionnels disposant d'un atelier de réparation poids lourd et préparant leur véhicule au contrôle technique. Il comprend :

- Le **label « DEKRA Qualité »**.
- Des **outils normés de pré-contrôle** : check list de préparation en adéquation avec la réglementation et logiciel technique de préparation accessible depuis le site Internet de DEKRA.
- Un **logiciel « CT Analyst »** qui permet de consulter et d'imprimer les PV en ligne, de suivre les taux de contre-visite de la flotte et de connaître les défauts majeurs et récurrents (avec un comparatif national).
- La **formation** au sein des centres DEKRA, des techniciens réparateurs aux procédures de contrôle.
- Des **supports d'information** pour communiquer.

Les centres de contrôle technique poids lourd DEKRA proposent ainsi un véritable service aux professionnels qui s'étend au-delà du simple contrôle de véhicules. En effet, DEKRA met tout en œuvre pour faciliter le contrôle du poids lourd, de la préparation à la prise en charge du véhicule, et ainsi accompagner le professionnel dans son quotidien.

A propos de DEKRA Automotive :

Numéro 1 mondial avec 26 millions de contrôles techniques réalisés dans 15 pays, DEKRA Automotive gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec près de 1700 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques automobiles (1550 centres) et poids lourd (160 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO Auto et AUTOCONTROL et 1 enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise près de 6.4 millions de contrôles par an. Acteur engagé sur la sécurité routière, DEKRA Automotive poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 90 ans en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre.